



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2001/7
23 mars 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Quarante-neuvième réunion plénière
(Genève, 11-13 juin 2001)

**LES MANUELS SUR LES STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES :
BILAN POUR GUIDER LES TRAVAUX FUTURS**

Document présenté par le Fonds monétaire international¹

I. INTRODUCTION

1. Au cours de la décennie écoulée, des organisations internationales et supranationales² ont accompli des progrès considérables dans les travaux méthodologiques consacrés à un certain nombre d'ensembles de données macroéconomiques. Une grande partie de ces travaux ont été accomplis en application du calendrier des travaux futurs³, qui figure dans le *Système de comptabilité nationale 1993*. Ces travaux ont porté sur des questions très diverses. Les manuels, qui constituent le résultat tangible de ces travaux méthodologiques, portent sur la comptabilité nationale, les tableaux d'entrées-sorties, les balances de paiement, les comptes monétaires, les finances des administrations publiques, les comptes des ménages, la classification des dépenses, la mesure des prix et des volumes, le tourisme, le commerce des services, l'économie non observée, la mondialisation et les comptes de l'environnement.

¹ Établi par Carol S. Carson et Lucie Laliberté.

² Elles seront appelées "organisations internationales" dans la suite du texte.

³ Le programme de recherche du *SCN 1993* est reproduit dans l'annexe II.

2. Ces travaux ont été accomplis au cours d'un certain nombre d'années et le moment est venu de faire le point. Le présent document a deux objectifs : d'une part, dresser le bilan de ce qui a été réalisé jusqu'à présent et, d'autre part, utiliser ce bilan pour soulever des questions qui peuvent contribuer à guider les travaux futurs qui seront consacrés aux manuels.

3. Les questions à poser sont notamment les suivantes : quels ensembles de données macroéconomiques ont été couverts ? Existe-t-il des lacunes ? Suffisamment de conseils ont-ils été donnés dans différents domaines et étaient-ils judicieux ? Existe-t-il une harmonisation suffisante entre les lignes directrices ?

4. La première section présente une vue d'ensemble des manuels et les classe en quatre grandes catégories. Pour chacune d'entre elles, on décrit brièvement les manuels correspondants, en vue d'apporter des éléments de réponse aux questions énoncées plus haut. La deuxième section contient des observations sur l'utilisation des manuels, en vue de contribuer à tracer la voie à suivre à l'avenir. Enfin, le document présente une série de questions en vue d'une discussion.

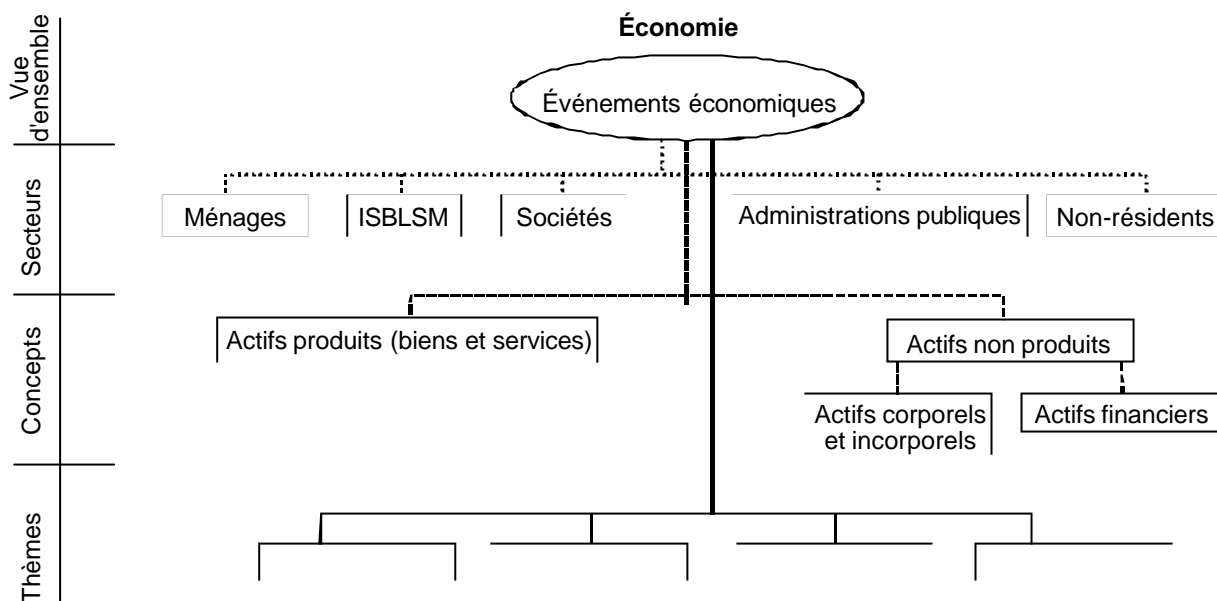
II. LES MANUELS ÉTABLIS AU COURS DE LA DÉCENNIE ÉCOULÉE : VUE D'ENSEMBLE

5. Les manuels présentés ici concernent les phénomènes purement macroéconomiques et n'énoncent donc pas de lignes directrices d'ordre socioéconomique et ni de normes relatives à la microéconomie, telles que des principes applicables aux statistiques microéconomiques, des normes relatives à la comptabilité des entreprises ou des codes de surveillance des activités bancaires.

6. Le présent document portera sur des manuels publiés depuis 1993 ou sur le point d'être achevés. Il s'agit d'examiner un ensemble de manuels qui forment une masse critique, plutôt que de les passer tous en revue. La liste des manuels abordés figure dans l'annexe I.

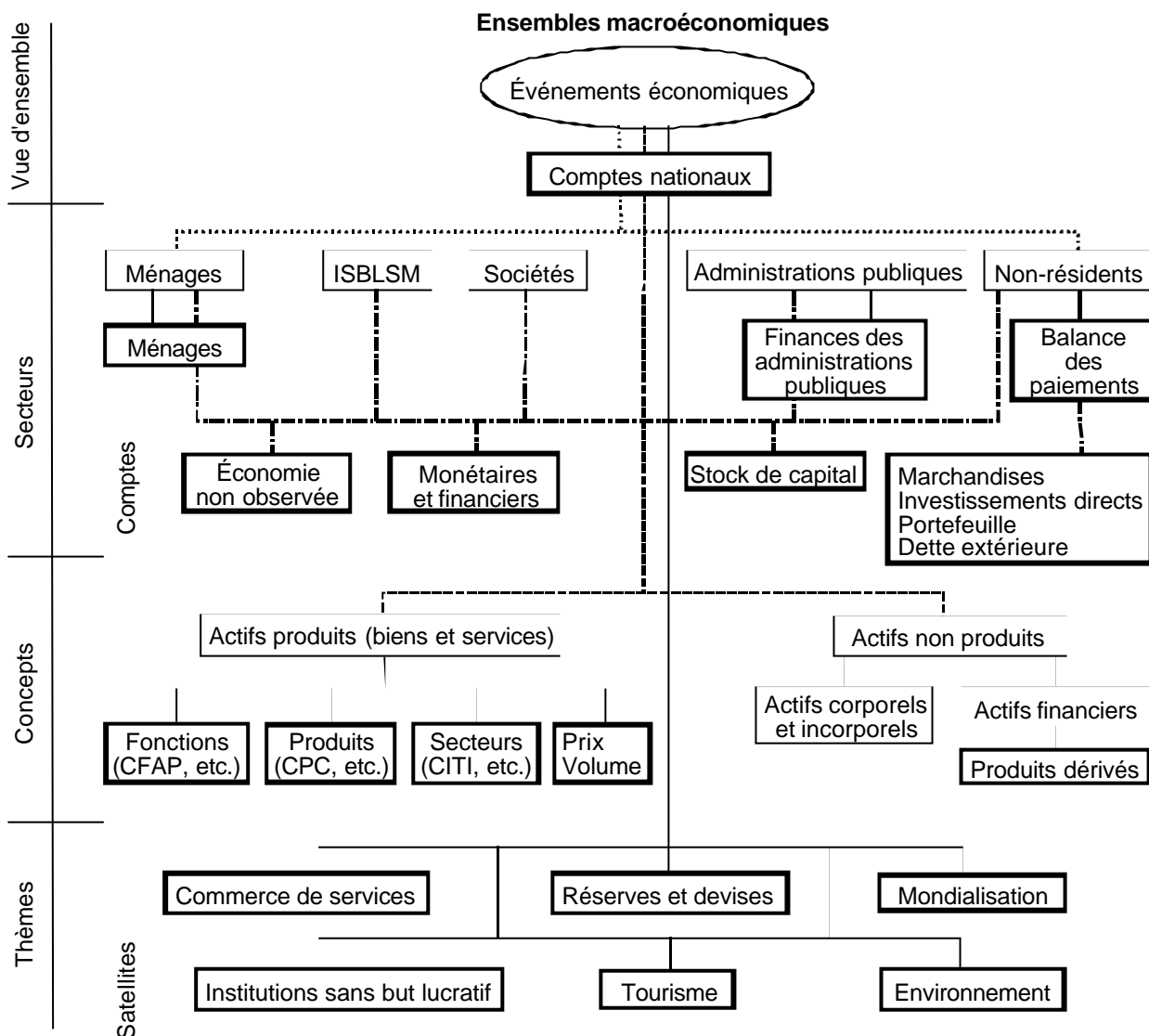
7. Toute classification de phénomènes macroéconomiques privilégie nécessairement certains aspects, en passant d'autres sous silence. Par exemple, une classification simple recourant aux catégories "économie réelle" et "économie financière" met en évidence les événements économiques, mais a tendance à laisser dans l'ombre le rôle des agents économiques qui y participent. Pour appréhender l'ensemble des phénomènes économiques dans toute leur complexité, il a été décidé d'utiliser une classification comportant de nombreuses catégories (fig. 1). Les phénomènes économiques sont regroupés sous quatre rubriques : vue d'ensemble, secteurs (agents économiques), concepts et thèmes.

Figure 1



8. On utilise ces quatre rubriques pour répartir les manuels en catégories en fonction des sujets sur lesquels ils portent (cases en grisé de la figure 2). Les manuels peuvent énoncer des lignes directrices portant exclusivement sur des notions, des définitions ou une classification; des guides sur l'établissement des statistiques; une combinaison de ces deux types; ou une classification.

Figure 2



- Les manuels centrés sur une vue d'ensemble de l'économie sont ceux qui portent sur la comptabilité nationale en général.
- Les manuels axés sur des secteurs présentent l'économie dans l'optique des secteurs (contrairement à la rubrique "vue d'ensemble", dans laquelle les secteurs sont considérés comme des éléments d'un tout et, en tant que tels, sont homogènes). Un manuel porte sur l'ensemble des activités économiques avec les non-résidents (dans un souci de simplicité, il est classé dans le secteur "non-résidents")⁴, tandis que deux autres concernent

⁴ Techniquement parlant, les manuels devraient relever des secteurs "résidents", mais ils sont classés sous le secteur "non-résidents" pour indiquer qu'ils portent sur les transactions avec les non-résidents.

les secteurs des administrations publiques et des ménages, respectivement. Dans la mesure où ils sont présentés dans un contexte sectoriel et dans le cadre d'une présentation plus large des comptes, les manuels sur des comptes spécifiques sont également inclus dans cette catégorie. Dans le cadre du secteur "non-résidents", il existe quatre manuels, qui portent, respectivement, sur le commerce des marchandises, les investissements directs, les investissements de portefeuille et la dette extérieure en tant qu'éléments de la présentation des balances de paiement (y compris la position des investissements internationaux). Pour l'ensemble des secteurs, trois manuels concernent, respectivement, le stock de capital, les comptes de la production non mesurés ailleurs (économie non observée) et les comptes financiers.

- Les manuels axés sur des concepts portent sur le "quoi" de la question "Qui fait quoi avec qui ?" Le "quoi" désigne les concepts qui découlent d'activités productives et d'autres types d'activités, respectivement. Les concepts comprennent des biens et services produits et des actifs non produits. Les actifs non produits comprennent des actifs corporels et incorporels, ainsi que des actifs financiers. Les biens et services produits sont bien couverts par les manuels. En revanche, il n'existe pas actuellement de manuel sur les actifs non produits, sauf le manuel sur les produits dérivés financiers. Les manuels existants donnent des précisions sur certains aspects des biens et des services, tels que leur fonction, leur composition, les branches d'activité qui les produisent, et leurs prix et volumes. À l'exception des manuels sur les prix et volumes, ces manuels prennent la forme d'une classification, c'est-à-dire d'un ensemble structuré de catégories.
- Les manuels axés sur des thèmes répondent à des besoins analytiques spécialisés. Ils peuvent être regroupés en deux sous-catégories : ensembles macroéconomiques divers et comptes satellites. Les trois manuels relatifs à des données macroéconomiques diverses (commerce des services, réserves et devises, et mondialisation) portent sur l'ensemble des comptes et des secteurs et les restructurent en éléments appropriés compte tenu de l'optique qui y est adoptée. Les manuels sur les comptes satellites ont souvent recours à des notions et à des définitions qui diffèrent de celles qui sont normalement utilisées; contiennent des détails ou des informations complémentaires sur tel ou tel aspect de l'économie, qui s'ajoutent aux informations disponibles sur les comptes principaux; et restructurent l'information, en utilisant une classification qui diffère des lignes directrices générales.

Manuels axés sur une vue d'ensemble

9. L'ensemble macroéconomique le plus large du point de vue du champ couvert est de loin le *Système de comptabilité nationale 1993 (SCN de 1993)*. Ce dernier regroupe les agents économiques résidents, ou unités institutionnelles, en cinq secteurs de résidents, et place les unités non résidentes dans le secteur "reste du monde". Il regroupe les événements économiques qui s'y rapportent, tant les flux que les stocks, en trois grands comptes. Les comptes des opérations courantes et les comptes d'accumulation couvrent les flux économiques (opérations et autres flux) et les comptes de patrimoine couvrent les stocks. Ces trois grands ensembles de comptes forment un tout cohérent, grâce à l'existence d'une série de comptes qui va des comptes de la production jusqu'aux comptes de patrimoine. Le *Système européen de comptes économiques intégrés 1995 (SEC de 1995)* est dans l'ensemble en harmonie avec le *SCN de 1993*

en ce qui concerne les définitions, les règles comptables et la classification, bien qu'il présente certaines différences, eu égard aux spécificités de l'Union européenne⁵.

10. Ces deux manuels (*SCN de 1993* et *SEC de 1995*) énoncent essentiellement des lignes directrices relatives à des notions et à des définitions. Les versions trimestrielles des comptes nationaux sont pleinement en harmonie avec le *SCN de 1993*. Bien qu'il s'agisse de guides concernant l'établissement de statistiques, ils comprennent également des lignes directrices sur les notions et les définitions. Par exemple, le *Manuel sur les comptes nationaux trimestriels* examine de façon approfondie les questions pratiques et théoriques soulevées par ces comptes. Le *Manuel sur l'utilisation du Système de comptabilité nationale dans les économies en transition* est pour l'essentiel un guide de l'établissement de statistiques, dont l'objet est de donner des conseils sur l'application du *SCN de 1993* dans les pays en transition et d'autres pays adoptant les mécanismes du marché. Un autre manuel présente une méthode systémique d'établissement des comptes nationaux, et notamment des méthodes en ce qui concerne la collecte de données, les estimations et le traitement des données.

11. Le *Manuel sur l'établissement de tableaux et l'analyse des entrées-sorties* porte sur l'intégration conceptuelle et statistique du tableau des ressources et des emplois. Il présente des lignes directrices conceptuelles et constitue également un guide de l'établissement de statistiques. Il est entièrement harmonisé avec le *SCN de 1993*.

Manuels axés sur des secteurs

12. La cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements (MBP5)* propose un cadre cohérence pour l'enregistrement des opérations économiques de tous les résidents d'un pays avec les non-résidents. Ce manuel énonce des lignes directrices sur les notions, les définitions, la classification et une présentation normalisée. Il est complété par un guide de l'établissement des statistiques. Des efforts considérables ont été déployés pour harmoniser ce manuel avec le *SCN de 1993*, étant donné que les lignes directrices ont été élaborées en même temps. En conséquence, ces deux documents utilisent la même définition des unités résidentes, les mêmes caractéristiques des comptes sur les plans de l'évaluation, du moment de l'enregistrement et des principes comptables, et la même intégration des trois grands ensembles que constituent le compte des opérations courantes, le compte d'accumulation et le compte de patrimoine. Cependant, des différences subsistent en ce qui concerne la présentation des comptes au sein de ces grands ensembles, le traitement des services d'intermédiation financière mesurés indirectement (SIFMI) et des données fonctionnelles et relatives à la durée résiduelle des prêts qui se rapportent exclusivement aux balances des paiements. Sauf pour les SIFMI, les différences sont constituées essentiellement par des informations complémentaires sur certains comptes. L'expérience retirée des travaux d'harmonisation de ces deux ensembles ont permis de dégager des critères (secteurs, comptes communs en tant qu'éléments constitutifs et intégration des grands comptes), qui permettront d'évaluer les résultats des efforts d'harmonisation d'autres ensembles macroéconomiques.

⁵ Il sera question plus loin de certains des manuels de cette organisation.

13. Le *Document statistique du commerce international des marchandises : concepts et définitions, révision 2 (SMIM2)* présente des lignes directrices sur l'enregistrement du commerce transfrontalier de marchandises. Il s'agit d'un manuel contenant des définitions et une classification; un guide de l'établissement des statistiques est en cours d'élaboration.

Le commerce des marchandises correspond en gros aux exportations et importations de biens visées dans le *MBP5*. Cependant, il existe d'importantes différences entre les deux documents sur le plan des principes utilisés pour construire ces comptes. Elles sont dues en grande partie à l'utilisation fréquente des pratiques des douanes dans le *SMIM2*, étant donné que la collecte de données est effectuée depuis longtemps par les administrations douanières.

14. La *Définition-repère de l'investissement direct étranger de l'OCDE (DR3)* donne des indications sur la façon d'établir des statistiques sur l'investissement direct. Elle porte donc sur l'établissement des statistiques, et les notions et définitions utilisées concordent totalement avec celles du *MBP5*.

15. Les lignes directrices contenues dans le Guide relatif à l'enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille concordent parfaitement avec le *MBP5*. En ce qui concerne les instruments financiers qui ne sont pas abordés directement dans le *MBP5*, ce guide renvoie à une base de données sur les valeurs mobilières⁶. Il s'agit d'un guide relatif à l'établissement des statistiques, étant donné qu'il donne des conseils pratiques sur la façon de réaliser des enquêtes nationales sur les portefeuilles coordonnés au niveau international.

16. Le *Manuel à l'usage des compilateurs et des utilisateurs de statistiques sur la dette extérieure* présente un cadre pour l'enregistrement des engagements à l'égard des non-résidents dans les cas où le débiteur devra procéder au versement d'intérêts et/ou au remboursement du principal. Il porte sur des notions, des définitions et une classification, et constitue également un guide de l'établissement des statistiques. Il reprend des aspects essentiels du *MBP5* et du *SCN de 1993*, mais élargit les caractéristiques des instruments financiers, contient plus de détails sur la dette et ajoute la durée résiduelle des prêts (écart par rapport à la durée initialement prévue) et deux évaluations de la dette (écart par rapport à l'évaluation découlant du marché). Ce guide permet d'établir une concordance complète avec les éléments correspondants du *SCN de 1993* et du *MBP5*.

17. Le *Manuel sur les statistiques des finances publiques (MSFP)* contient un cadre d'ensemble pour l'enregistrement des activités économiques des pouvoirs publics. Il présente des lignes directrices sur les notions et les définitions; il est prévu d'élaborer un guide sur l'établissement des statistiques correspondantes. Le *MSFP* est pleinement harmonisé avec les notions, les définitions, les secteurs et, pour l'essentiel, la présentation des comptes du *SCN de 1993*. Cependant, il exclut la formation de capital pour compte propre de la balance des opérations courantes (ne la faisant apparaître que dans les comptes d'accumulation), ne délimite pas l'élément "services financiers" (SIFMI) du revenu de placements, classe les impôts selon des critères administratifs et non économiques, et comptabilise les engagements au titre des pensions reposant sur la répartition. Le *MSFP* contient des liens avec le *SCN de 1993*.

⁶ Bank of England, Financial Terminology Database, Londres, 1997.

18. Le *Manuel pour la mesure de l'économie non observée (ENO)* porte sur les activités de production qui ne sont pas comprises dans les statistiques de base parce qu'elles ont un caractère informel, illégal ou clandestin ou ne sont pas prises en compte par le système statistique pour une autre raison. Il s'agit essentiellement d'un guide de l'établissement de statistiques. Il identifie les activités par secteur et les présente conformément au cadre du *SCN de 1993*. En fait, ce manuel correspond à l'un des éléments du calendrier des travaux futurs qui figure dans le *SCN de 1993*.

19. Le *Manuel sur les statistiques relatives au stock de capital établi par le Groupe de Canberra* concorde pleinement avec le *SCN de 1993*. Les définitions du stock de capital net et de la consommation de capital fixe sont identiques à celles qui figurent dans le *SCN de 1993*. Cependant, ce manuel va plus loin que le *SCN*, étant donné qu'il explique la mesure des services tirés du capital, qui n'apparaissent pas dans le *SCN de 1993*.

20. Le *Manuel de statistiques monétaires et financières (MSMF)* énonce des lignes directrices sur les notions, les définitions et la classification des statistiques monétaires et financières; un guide relatif à l'établissement de ces dernières est en cours d'élaboration. Le *MSMF* contient des cadres distincts pour les statistiques respectivement monétaires et financières. Les statistiques monétaires consistent en données sur les stocks et les flux dans le secteur des sociétés financières, tandis que les statistiques financières sont des données sur les stocks et les flux dans tous les secteurs de l'économie. Les deux cadres sont harmonisés avec les définitions, les notions et les méthodes du *SCN de 1993*. Le *MSMF* mentionne quelques notions qui ne figurent pas dans le *SCN de 1993* et traite de façon plus détaillée de certaines notions reprises dans ce dernier.

21. En ce qui concerne les sociétés, à l'exception du *Manuel sur les rapports entre les comptes des entreprises et la comptabilité nationale*, qui rend compte essentiellement des pratiques des pays et mentionne certaines questions méthodologiques, il n'existe pas actuellement de lignes directrices qui ont trait exclusivement aux notions et aux définitions. Comme la plupart des données relatives à ce secteur proviennent des entreprises, un manuel favoriserait une harmonisation entre la comptabilité des entreprises et la comptabilité nationale au niveau international, comme cela a été le cas pour le *MSFP* et la comptabilité du secteur public de la Fédération internationale des comptables. Cela contribuerait également à établir un lien entre les statistiques sur les sociétés aux niveaux respectivement macroéconomique et microéconomique, à l'instar de ce qui a été fait pour les statistiques sur le revenu du travail⁷.

22. Pour sa part, le secteur des ménages est couvert par le *Manuel sur la comptabilité des ménages : expérience de l'utilisation des concepts et de la compilation*. Certaines des activités des ménages et des institutions sans but lucratif servant les ménages (ISBLSM) seront abordées dans deux manuels en cours d'élaboration, qui sont présentés plus loin sous la rubrique "Manuels axés sur des thèmes".

Manuels axés sur des concepts

23. Les manuels axés sur des concepts relatifs aux biens et services développent la classification des biens et services par fonction, par produit et par branche d'activité. Ils comprennent également des manuels portant sur les prix et les volumes de biens

⁷ Groupe d'experts sur les statistiques du revenu des ménages, Groupe de Canberra, 2001.

et de services. L'établissement de documents relatifs à la classification était prévu dans le calendrier des activités futures figurant dans le *SCN de 1993*, qui indiquait que certaines classifications fonctionnelles avaient un caractère provisoire. En ce qui concerne les manuels sur les prix et les volumes, ils développent pour l'essentiel des questions abordées dans le *SCN de 1993*.

24. Les seuls manuels axés sur des concepts relatifs à des actifs non produits portent sur des produits dérivés financiers, l'un pour la comptabilité nationale et l'autre pour la balance des paiements. Ces deux manuels, qui sont pleinement en harmonie l'un avec l'autre, contiennent des clarifications et des modifications du *SCN de 1993* et du *MBP5*, et ont été incorporés à ces deux ensembles macroéconomiques en tant qu'amendements.

Manuels axés sur des thèmes

25. Le *Manuel des statistiques du commerce international des services (CIS)* privilégie les besoins statistiques découlant de l'Accord général sur le commerce des services. Il concerne les services dans le sens traditionnel d'opérations entre résidents et non-résidents (balance des paiements), ainsi que les services fournis via des entreprises établies sur place (commerce de services par le biais de filiales étrangères). Ce manuel porte sur des notions et des définitions, et un guide de l'établissement des statistiques sera établi ultérieurement. Les différences par rapport au *MBP5* et au *SCN de 1993* résident dans la présentation et le fait que le *CIS* développe davantage les comptes. Les comptes présentés dans le *CIS* ont été reliés aux comptes du *MBP5* et du *SCN de 1993*.

26. Les *Lignes directrices pour le modèle de données sur les réserves internationales et les liquidités en devises (RILD)* visent à guider l'établissement d'informations sur les liquidités externes. Elles portent sur les avoirs de réserve et les autres actifs en devises, ainsi que sur les engagements à court terme en devises et les activités des administrations publiques n'apparaissant pas dans les comptes de patrimoine. Il s'agit d'un guide de l'établissement des statistiques. Les notions d'avoirs de réserve et d'engagements liés aux réserves sont les mêmes que dans le *MBP5*, mais le *RILD* élargit ces comptes et englobe des secteurs et des comptes qui ne figurent pas dans le *MBP5*. Le *RILD* décrit de façon détaillée ces différences et indique la façon d'établir un lien avec les avoirs de réserves du *MBP5*.

27. Le *Manuel sur les indicateurs économiques de la mondialisation* présentera des lignes directrices méthodologiques et statistiques relatives à la mise au point d'indicateurs permettant de suivre l'intégration économique mondiale dans le temps. De tels indicateurs seront mis au point pour les sociétés sous contrôle étranger et les entreprises d'investissement direct étranger du *SCN de 1993* et du *MBP5*, respectivement. Dans ce sens, le champ couvert ne correspondra pas pleinement aux filiales à participation majoritaire du *CIS*.

28. L'un des comptes satellites est le *Compte satellite du tourisme : cadre méthodologique recommandé (CST)*. Contrairement au *MBP5* et au *SCN de 1993*, le *CST* ne considère pas comme touristes les étudiants et les patients qui résident à l'étranger pendant plus d'un an ni les travailleurs frontaliers. De ce fait, ces comptes ne peuvent être aisément utilisés comme des éléments de base aux fins des statistiques macroéconomiques.

29. Le *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le Système de comptabilité nationale* présente et met en œuvre un système concernant les entités sans but lucratif. Il s'agit à la fois d'un document énonçant des lignes directrices et d'un guide de l'établissement des statistiques. Pour regrouper les informations sur les entités sans but lucratif, ce manuel regroupe non seulement les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) reprises dans le *SCN de 1993*, mais également toutes celles qui font partie d'autres secteurs.

30. Le *Système de comptabilité économique et environnementale intégré (SCEE)* est un manuel qui énonce des lignes directrices concernant les notions, les définitions et la classification. Il est complété par un guide qui indique point par point comment établir les comptes.

III. ÉTAPE SUIVANTE

31. Dans une perspective d'avenir, un certain nombre de questions devront être abordées. En premier lieu, comme des manuels sur la plupart des ensembles macroéconomiques ont été établis ou sont en voie d'achèvement, il serait logique de s'employer désormais à les faire mieux connaître et à les rendre plus accessibles, notamment en facilitant leur application. Deuxièmement, il convient d'évaluer le processus d'harmonisation des manuels, afin de déterminer s'il est possible de les harmoniser encore davantage à l'avenir. Troisièmement, pour préserver et renforcer les avantages découlant de l'harmonisation, il faudra mettre au point des procédures d'actualisation des manuels.

Diffusion et accessibilité des manuels

32. Pour chaque ensemble de données, les manuels permettent de résumer un grand nombre d'événements hétérogènes sous la forme d'éléments communs. Ils sont donc potentiellement utiles, mais leur autorité découle du fait qu'ils sont connus et reconnus. En raison de la forte augmentation du nombre de manuels ces dernières années, il est devenu plus difficile d'atteindre ce but. Non seulement les manuels déjà existants faisaient l'objet d'une révision, mais une série de nouveaux manuels étaient en cours d'élaboration. Les manuels qui ont fait l'objet d'une révision portent sur la comptabilité nationale, les entrées-sorties, la balance des paiements, le commerce de marchandises, les finances des administrations publiques, les comptes monétaires et financiers, et la dette extérieure, et comprennent en outre la plupart des manuels axés sur des concepts. Les nouveaux manuels sont ceux qui portent sur les investissements directs, le stock de capital et l'économie non observée; l'ensemble des manuels axés sur des thèmes (commerce des services, mondialisation et réserves); et tous les manuels sur les comptes satellites (tourisme, environnement et productivité).

33. Une façon de faire mieux connaître les manuels aux producteurs et aux utilisateurs de données consiste à faire participer ceux-ci directement à leur élaboration. Cependant, cette méthode ne permet, bien entendu, de toucher qu'un nombre limité de personnes.

34. La promotion des manuels est effectuée directement par les organisations internationales, via leur circuit de diffusion. Cependant, chacune d'entre elles assure la promotion de ses manuels et a ses propres pratiques et politiques pour une série de questions, telles que les prix, l'accessibilité et les langues dans lesquelles les manuels sont disponibles, ce qui risque de restreindre la disponibilité des manuels.

35. Une initiative récente de nature à promouvoir les manuels a consisté à diffuser, sur un site Web commun⁸, une liste des documents méthodologiques passés et récents établis par des organisations internationales dans le domaine des statistiques économiques, sociales, démographiques et environnementales. Ce site Web est l'aboutissement naturel des efforts que les organisations internationales ont déployés au cours de la décennie écoulée pour coordonner leurs activités d'élaboration de manuels. En fait, ces derniers sont de plus en plus considérés comme des produits de la communauté internationale, ce qui contribue à leur diffusion vers un public plus large.

36. Pour la promotion des manuels, il est très important que les organisations internationales mettent sur pied des séminaires, offrent une assistance technique et élaborent des guides sur les travaux méthodologiques en vue de favoriser l'établissement des ensembles de statistiques macroéconomiques. L'élaboration de tels guides s'effectue suivant diverses méthodes, qui vont de la description des meilleures pratiques des pays à une clarification et à des interprétations des manuels sur les notions, les définitions et les classifications. En revanche, les guides sur l'établissement des statistiques ont une moins grande autorité en ce qui concerne les questions conceptuelles, en particulier lorsqu'ils ne constituent pas le résultat de consultations approfondies avec les spécialistes qui produisent et utilisent les données.

Liens et harmonisation entre les manuels

37. D'un point de vue théorique, les différents ensembles macroéconomiques devraient être pleinement harmonisés, étant donné qu'ils contiennent des informations sur certains aspects d'une même réalité macroéconomique. C'est dans cet esprit que des efforts ont été accomplis au cours de la décennie écoulée en vue d'harmoniser les différents manuels. Des comptes harmonisés peuvent être utilisés de façon interchangeable quels que soient les ensembles de données, de sorte que les producteurs gagnent du temps et économisent de l'argent et, aspect tout aussi important, que les utilisateurs peuvent comparer et intégrer divers ensembles de données. Dans la pratique, cependant, les manuels ont été établis au cours d'une période assez longue par diverses organisations internationales et portent sur divers sujets, ce qui a eu des incidences sur le degré d'harmonisation entre les manuels.

38. Le présent document est parti des manuels eux-mêmes pour tenter de faire le point sur le degré d'harmonisation entre ces derniers. Il a utilisé un cadre permettant de situer les aspects couverts par les manuels, en établissant une distinction entre les manuels centrés sur des notions et des définitions et les guides de l'établissement des statistiques, et en mettant en évidence les liens qui existent entre eux. Il montre que le Système de comptabilité nationale a été utilisé dans une large mesure comme ossature de l'harmonisation des manuels macroéconomiques. Le caractère complet du SCN en fait la référence naturelle pour tous les autres ensembles, d'autant plus que, grâce à des travaux accomplis pendant une décennie, les notions, les définitions, la classification et les cadres de présentation du SCN ont été entièrement réexaminés et harmonisés. La Commission de statistique de l'ONU s'est employée activement à favoriser ce rôle de référence de ce système. Elle a recommandé que les organisations internationales envisagent et s'efforcent de parvenir à la concordance avec le *SCN de 1993* lors de leurs réexamens de normes dans les différents domaines des statistiques économiques.

⁸ <http://esa.un.org/unsd/progwork>, site créé à la suite d'une demande formulée lors de la trentième session de la Commission de statistique (New York, 1er-5 mars 1999).

39. L'expérience montre également que les efforts d'harmonisation sont particulièrement efficaces lorsque des manuels sont élaborés au cours de la même période. Lorsque le Système de comptabilité nationale a été mis au point, les lignes directrices relatives à la balance des paiements étaient également en cours de révision, ce qui a grandement facilité l'harmonisation entre ces deux cadres. Les éléments de ceux-ci qui avaient été harmonisés ont été en grande partie adoptés dans les ensembles macroéconomiques mis au point ultérieurement.

40. Le présent document montre aussi qu'on assiste, en particulier dans les domaines financiers, à l'apparition de besoins qui n'avaient pas été pris en compte lors de la mise au point du Système de comptabilité nationale, et que les manuels portent maintenant sur des questions qui dépassent largement le champ des ensembles macroéconomiques traditionnels. Certains des besoins nouveaux ont été pris en compte au moyen de l'actualisation du Système de comptabilité nationale et du Manuel de la balance des paiements, comme cela a été le cas pour les produits dérivés financiers. Il est arrivé que l'on étende les comptes relevant de certains ensembles à des aspects non prévus initialement, tels que la durée résiduelle des prêts et l'identification des contreparties. Dans d'autres cas, il a fallu établir de nouveaux manuels (axés sur des thèmes par exemple), car il était nécessaire d'avoir recours à des cadres qui n'étaient pas disponibles dans les manuels existants. Par exemple, pour le manuel récent portant sur le commerce des services, le champ couvert repose sur les filiales étrangères, et non l'investissement direct ou le contrôle étranger d'entreprises, comme c'est le cas dans les ensembles existants. En outre, on a élaboré des manuels pour répondre aux besoins particuliers de certaines régions, telles que l'Union européenne et la zone de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Actualisation des manuels

41. Pour que le Système de comptabilité nationale reste l'élément central de tous les ensembles macroéconomiques et donc que l'harmonisation soit maintenue et encore améliorée, il faudra dans l'avenir se soucier de trois grandes questions.

42. En premier lieu, pour promouvoir plus activement le Système de comptabilité nationale comme référence pour les autres ensembles, il pourrait être nécessaire d'y apporter un certain nombre de modifications. Les réunions au cours desquelles les éléments à modifier seraient déterminés permettraient également de discuter de façon approfondie, dans un cadre organisé, des questions d'harmonisation, comme cela a eu lieu pour les produits dérivés financiers. Pour établir l'ordre du jour d'une telle réunion, on pourrait partir du calendrier des activités futures du *SCN de 1993*⁹, et le mettre à jour en y incorporant les questions méthodologiques que soulèvent d'autres ensembles macroéconomiques. Même si cela ne résout pas les problèmes, on obtiendrait au moins un inventaire de questions à définir, à formaliser, à classer par ordre de priorité et à attribuer à des groupes d'experts en vue d'études plus approfondies.

43. Deuxièmement, il convient de mettre au point une procédure d'actualisation des manuels selon un mécanisme transparent. Une telle procédure existe déjà pour le Système de comptabilité nationale¹⁰; elle prévoit une série d'étapes d'actualisation graduelle, telles que des modifications

⁹ Reproduit dans l'annexe II.

¹⁰ Voir *SNA News and Notes*, No 7, janvier 1998.

réductionnelles, des clarifications, des interprétations et des modifications, ainsi que des méthodes de diffusion des changements. Pour les autres ensembles, aucune procédure n'est prévue actuellement. Il peut paraître prématuré d'adopter une procédure d'actualisation, en particulier pour les ensembles qui n'ont pas encore été mis en œuvre, mais l'existence de telles procédures favoriserait l'harmonisation, en particulier si elles sont coordonnées avec celles du Système de comptabilité nationale.

44. Enfin, aspect étroitement lié aux procédures d'actualisation, il est nécessaire de définir des critères permettant d'évaluer si une actualisation se justifie et quand elle doit avoir lieu. Pour définir de tels critères, il conviendrait d'examiner un certain nombre de facteurs, tels que les sources de pression visant à modifier les lignes directrices, et de déceler les facteurs qui, dans le passé, ont incité à adopter des lignes directrices applicables à un seul ensemble. Il serait également nécessaire de tenir compte de l'équilibre à respecter entre diverses considérations : cohérence conceptuelle, capacités statistiques des pays, coûts et autres aspects liés à la mise en œuvre.

IV. QUESTIONS À EXAMINER

45. On peut estimer que les manuels relatifs à des ensembles de données macroéconomiques sont disparates et peu coordonnés, et comportent des ramifications dans diverses directions, pour un certain nombre de raisons telles que leur grand nombre, le temps qu'a pris leur élaboration, la multiplicité de leurs auteurs et la diversité croissante des questions sur lesquelles ils portent. Une plus grande cohérence apparaît lorsqu'on les présente par thèmes, regroupés par grandes catégories, en mettant l'accent sur leurs aspects communs et particuliers, et en établissant une distinction entre les manuels conceptuels et ceux qui sont axés sur l'établissement des statistiques. Cette façon de voir les choses incite à réfléchir sur les questions qu'il faudrait étudier dans l'avenir pour procéder de façon systématique. Certaines d'entre elles sont présentées ci-après pour examen par les chefs des services de statistique nationaux et d'autres personnes qui exercent des responsabilités en matière de statistiques sur le plan international.

Connaissance et accessibilité des manuels

46. Que pensent-ils du processus de l'élaboration des manuels ? Y ont-ils été suffisamment associés et en ont-ils été informés de façon appropriée ? Leur propre accès aux manuels est-il satisfaisant ? Sous quelle forme préfèrent-ils consulter les manuels (documents imprimés ou électroniques) ? Faut-il modifier et coordonner la façon dont les organisations internationales diffusent les manuels ? Dans l'affirmative, quels sont les principes et les modalités à retenir pour la diffusion ?

Pertinence des manuels

47. L'élaboration des manuels a été axée sur des questions conceptuelles, méthodologiques et de mise en œuvre. Quelle devrait être la priorité suivante ? Y a-t-il des domaines dans lesquels il faudrait accomplir plus de travaux conceptuels, par exemple le secteur des entreprises et celui des actifs non produits ? Les travaux doivent-ils porter principalement sur des instructions et des conseils facilitant la mise en œuvre des manuels ? Comme l'objectif final des manuels est de répondre aux besoins d'information des utilisateurs, faudrait-il réaliser plus de travaux axés sur les buts des manuels et les besoins auxquels ils doivent répondre ?

Liens entre les manuels

48. Le présent document a mis en évidence les corrélations entre les différents manuels sur la base des questions qu'ils abordent. Les autorités statistiques nationales estiment-elles qu'elles sont suffisamment au courant des liens existant entre les manuels ? Est-il nécessaire de développer ces liens, en particulier en attirant l'attention sur les domaines qui ont été harmonisés, par opposition à ceux qui sont propres aux différents ensembles ? Existe-t-il une harmonisation suffisante, qui facilite l'utilisation des mêmes statistiques pour les différents ensembles macroéconomiques ?

Actualisation des manuels

49. Le Système de comptabilité nationale a été utilisé en tant que norme pour les autres ensembles macroéconomiques. Faudrait-il envisager de le modifier pour répondre à des besoins communs à plusieurs ensembles macroéconomiques ? Il existe des procédures pour modifier le Système de comptabilité nationale, mais il n'en va pas de même pour tous les autres ensembles macroéconomiques. Faudrait-il coordonner les procédures d'actualisation pour les divers ensembles macroéconomiques, en se mettant d'accord sur la durée de validité des manuels, ainsi que les modalités de modification et de clarification ? Quels devraient être les critères à utiliser pour déterminer si des modifications sont nécessaires ?

ANNEXE I

MANUELS MENTIONNÉS DANS LE DOCUMENT

Manuels axés sur une vue d'ensemble

Désignation	Organisation	Année
<i>Système de comptabilité nationale 1993 (SCN)</i>	Établi sous les auspices du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, la Commission des Communautés européennes (Eurostat), le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale	1993
<i>Système européen de comptes économiques intégrés (SEC de 1995)</i>	Eurostat	1996
<i>Manuel sur l'utilisation du Système de comptabilité nationale dans les économies en transition</i>	Organisation des Nations Unies	1996
<i>Manuel sur une méthode systématique de l'établissement des comptes nationaux</i>	Organisation des Nations Unies	1998
<i>Manuel sur l'établissement de tableaux et l'analyse des entrées-sorties</i>	Organisation des Nations Unies	1999
<i>Manuel sur les comptes nationaux trimestriels</i>	Fonds monétaire international	En cours
<i>Manuel sur les comptes nationaux trimestriels</i>	Eurostat	1999
<i>Comptes nationaux trimestriels : sources et méthodes utilisées par les pays membres de l'OCDE</i>	Organisation de coopération et de développement économiques	1996

MANUELS AXÉS SUR DES SECTEURS

Désignation	Organisation	Année
<i>Manuel de la balance des paiements (MBP5), cinquième édition</i>	Fonds monétaire international	1993
<i>Balance of Payments Textbook</i>	Fonds monétaire international	1996
<i>Guide d'établissement de la balance des paiements</i>	Fonds monétaire international	1995
<i>Document statistique du commerce international des marchandises : concepts et définitions (SMIM2)</i>	Organisation des Nations Unies	1998
<i>Statistiques sur le commerce des marchandises : explications et conseils sur la mise en œuvre des lignes directrices révisées de l'ONU sur le commerce international de marchandises</i>	Organisation des Nations Unies	En cours
<i>Définition-repère de l'investissement direct étranger de l'OCDE, troisième édition</i>	Organisation de coopération et de développement économiques	1996
<i>Enquête coordonnée sur l'investissement de portefeuille : guide de l'enquête, deuxième édition</i>	Fonds monétaire international	En cours
<i>Manuel à l'usage des compilateurs et des utilisateurs de statistiques sur la dette extérieure</i>	Établi par l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances. Celle-ci est présidée par le Fonds monétaire international et ses travaux associent des représentants de la Banque des règlements internationaux, du Secrétariat du Commonwealth, de la Banque centrale européenne, d'Eurostat, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, du Secrétariat du Club de Paris, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et de la Banque mondiale	En cours
<i>Manuel sur les statistiques des finances des administrations publiques (MSFP)</i>	Fonds monétaire international	En cours
<i>Manuel sur les rapports entre les comptes des entreprises et la comptabilité nationale</i>	Organisation des Nations Unies	2000

Désignation	Organisation	Année
<i>Manuel sur la comptabilité des ménages : expérience de l'utilisation des concepts et de la compilation. Volume 1. Compte du secteur des ménages</i>	Organisation des Nations Unies, Organisation internationale du Travail, Université Johns Hopkins	1998
<i>Manuel pour la mesure de l'économie non observée (ENO)</i>	Organisation de coopération et de développement économiques, Fonds monétaire international, Organisation internationale du Travail, Communauté d'États indépendants et collaborateurs de services de statistique nationaux	En cours
<i>Manuel sur les statistiques relatives au stock de capital établi par le Groupe de Canberra</i>	Organisation de coopération et de développement économiques	En cours

MANUELS AXÉS SUR DES CONCEPTS

Désignation	Organisation	Année
<i>Inflation Accounting: A Manual on National Accounting Under Conditions of High Inflation</i>	Organisation de coopération et de développement économiques	1996
<i>Manuel sur les indices des prix à la consommation</i>	Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, composé d'Eurostat, de l'Organisation internationale du Travail, du Fonds monétaire international, de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU et de la Banque mondiale	En cours
<i>Manuel des indices des prix à la production</i>	Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, composé d'Eurostat, de l'Organisation internationale du Travail, du Fonds monétaire international, de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU et de la Banque mondiale	En cours
<i>The New International Standards for the Statistical Measurement of Financial Derivatives, Changes to the Text of the 1993 SNA</i>	Fonds monétaire international	2000
<i>Financial Derivatives, A Supplement to the Fifth Edition (1993) of the Balance of Payments Manual</i>	Fonds monétaire international	2000
<i>Price and Volume Measurement in National Accounts Manual</i>	Fonds monétaire international	En cours

MANUELS AXÉS SUR DES THÈMES

Désignation	Organisation	Année
<i>Manuel des statistiques du commerce international des services (CIS)</i>	Équipe spéciale mise sur pied par l'Organisation de coopération et de développement économiques et comprenant des membres de la Commission européenne, du Fonds monétaire international, de l'Organisation des Nations Unies, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et de l'Organisation mondiale du commerce	En cours
<i>Lignes directrices pour le nouveau modèle de données sur les réserves internationales et les liquidités en devises (RILD)</i>	Fonds monétaire international	1999
<i>Manuel sur les indicateurs économiques de la mondialisation</i>	Organisation de coopération et de développement économiques	En cours
<i>Compte satellite du tourisme : cadre méthodologique recommandé (CST)</i>	Eurostat, Organisation de coopération de développement économiques, Organisation mondiale du tourisme et Organisation des Nations Unies	2000
<i>La mesure du rôle du tourisme dans les économies des pays de l'OCDE : manuel de l'OCDE sur les comptes satellites du tourisme et l'emploi dans le tourisme</i>	Organisation de coopération et de développement économiques	2000
<i>Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le Système de comptabilité nationale</i>	Organisation des Nations Unies, en coopération avec le Center for Civil Society Studies de la Johns Hopkins University	En cours
<i>Système de comptabilité économique et environnementale intégré</i>	Organisation des Nations Unies Une version révisée, appelée "SEEA-2000", est en préparation	1993
<i>Comptabilité environnementale et économique intégrée : manuel opérationnel</i>	Organisation des Nations Unies	2000

ANNEXE II

EXTRAIT DU SYSTÈME DE COMPTABILITÉ NATIONALE 1993

Les perspectives d'évolution : calendrier des travaux futurs

Le SCN 1993 représente, tout comme ses prédécesseurs, une étape dans l'évolution de la comptabilité nationale. D'autres travaux de recherche seront nécessaires afin de poursuivre cette évolution. Un consensus doit tout d'abord être obtenu sur certains éléments avant que ceux-ci ne puissent être intégrés aux normes et orientations internationales. Bien qu'une nette communauté de vue se soit dégagée quant aux aspects à aborder, un calendrier des travaux s'est fait jour au cours des dernières étapes du processus de révision, calendrier centré autour de plusieurs axes.

En 1993, la Commission de statistique convint de la nécessité d'accorder le plus haut degré de priorité à l'élaboration d'orientations pratiques pour une affectation explicite à leurs utilisateurs spécifiques des services d'intermédiation financière mesurés indirectement. Elle procéda ensuite à un examen approfondi des questions s'y rattachant et accepta une proposition du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, proposition qui visait à prévoir dans le SCN certains assouplissements à cet égard; c'est ainsi que, tout en reconnaissant qu'il était souhaitable d'assurer une affectation totale de ces services, le Système n'en devait pas moins permettre une certaine souplesse de mise en œuvre pour des pays ou groupes de pays particuliers.

Le Groupe de travail intersecrétariats avait également recommandé d'inscrire au calendrier de ces travaux de recherche divers autres aspects²⁵. Ceux développés ci-dessous figuraient parmi les plus fréquemment mentionnés lors de la session tenue en 1993 par la Commission de statistique :

a) Coût du capital

Le projet de SCN achevé en 1992 prévoyait d'imputer des loyers pour les bâtiments détenus et occupés par des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages. Ce traitement présente toutefois un certain nombre de difficultés conceptuelles et pratiques. C'est ainsi que, par exemple, d'aucuns ont affirmé que, si le concept de coût du capital devait être utilisé, la couverture des actifs devrait être plus étendue que celle des bâtiments. Cette notion d'imputation fut donc supprimée et cette question inscrite au calendrier de recherche.

b) Subventions à la consommation

Le projet de 1992 abordait les subventions de la même façon que le SCN de 1968. Malgré de longs débats, il n'a pas été possible de convenir d'une méthode permettant de distinguer entre les paiements devant être considérés comme bénéficiant essentiellement aux consommateurs et ceux devant être considérés comme bénéficiant essentiellement aux producteurs. Ce point devra faire l'objet de recherches plus approfondies, compte tenu, notamment, de l'importance de ces subventions dans certains pays.

c) La distinction entre activités formelles et informelles

Le projet de 1992 faisait état des difficultés s'opposant à la définition de critères appropriés permettant de distinguer entre les activités économiques formelles et informelles, distinction dont l'utilité est très largement reconnue. L'Organisation internationale du Travail est l'institution spécialisée la mieux à même de mener cette tâche à bien, et c'est pour favoriser la poursuite de la collaboration avec l'OIT dans ce domaine que cette question figure au calendrier de recherche de la comptabilité nationale.

Trois thèmes supplémentaires figurant dans le SCN de 1993 devront faire l'objet de recherches plus approfondies :

a) Comptabilité de l'environnement

La section du chapitre XXI consacrée aux comptes satellites de l'environnement indique qu'elle présente le dernier état de la question (en date de 1993) en matière d'intégration des comptes économiques et des comptes d'environnement. Néanmoins, il n'est toujours pas possible à ce stade d'introduire dans le cadre central des agrégats ajustés pour tenir compte de l'environnement. Cette section doit être considérée comme un cadre à l'intention des pays qui souhaitent élaborer des comptes satellites reflétant les politiques et analyses centrées sur une croissance et un développement durables et respectueux de l'environnement. Elle invite à une poursuite de la coopération en matière de recherche et de méthodologie entre comptables nationaux et spécialistes de l'environnement, sentiment déjà nettement exprimé dans les bilans de la question dressés par diverses instances.

b) Nomenclatures

Le chapitre XVIII (Nomenclatures fonctionnelles) attire l'attention sur le caractère provisoire de deux des nomenclatures décrites - la Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP) et la Nomenclature des dépenses des producteurs par fonction (COPP), cette dernière étant très probablement appelée à faire l'objet d'une révision substantielle. La Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP) devrait être modifiée, à la fois pour identifier de façon plus précise les transferts sociaux en nature et pour mieux préciser les fonctions présentant un intérêt croissant pour l'élaboration des politiques, notamment en matière de protection et de remise en état de l'environnement.

c) Présentation matricielle

L'annexe au chapitre II souligne le caractère provisoire de la matrice qui y est présentée. La présentation, sous forme matricielle, des comptes d'accumulation et des comptes de patrimoine devra faire l'objet de travaux plus approfondis.

Le séminaire interrégional, qui se déroulait en même temps que la dernière réunion du groupe d'experts d'octobre 1992, consacra l'une de ses sessions à la question de l'actualisation et de l'amélioration future du SCN. Nombre des thèmes qui viennent d'être exposés furent mentionnés à cette occasion. S'y ajoutaient en outre les éléments suivants : délimitation du champ de la formation de capital et des stocks; production de services, y compris ceux produits au sein des ménages; activités financières, y compris celles touchant aux produits dérivés; comptes de l'emploi; comptes régionaux. Le premier d'entre eux comportait deux sous-thèmes qui figuraient déjà sur le calendrier de recherche issu du SCN de 1968 : l'un - recherche et développement - a fait l'objet de travaux considérables à l'occasion de la révision devant amener à considérer les dépenses correspondantes comme un élément de la formation de capital; quant au second - éducation et autres aspects du capital humain, qui ne sont pas encore considérés comme tels par le SCN -, peu de progrès ont été accomplis.

Enfin, la possibilité de redéfinir les objectifs du SCN a suscité un certain intérêt et débouché sur deux interprétations bien distinctes. Selon la première, les comptes nationaux constituent avant tout un schéma d'organisation pour les statistiques économiques; le principal intérêt du SCN réside dès lors dans les nomenclatures et définitions cohérentes qu'il propose ainsi que dans la façon dont il présente les rapports existant entre les divers secteurs de l'économie. Cette interprétation amène à accorder une large place à l'amélioration des statistiques de base, étant donné que les comptes ne peuvent progresser que dans la mesure où ces statistiques le permettent. Selon un autre point de vue, nettement distinct, les comptes nationaux servent avant tout à faciliter l'analyse de la situation économique et les procédures de décision. Le SCN, par le biais de sa structure et de ses définitions, non seulement détermine le type d'analyses susceptibles d'être effectuées, mais encore influe sur la façon dont sont appréciés les problèmes économiques et sociaux. Une telle considération devrait conduire à s'interroger sur l'utilisation des comptes nationaux, et il a été proposé de faire de ce thème un axe de recherche. Le cinquantième anniversaire des premières lignes directrices et normes internationales destinées à la comptabilité nationale pourrait fournir l'occasion de dresser un bilan des objectifs et des applications du SCN.

²⁵ Rapport sur la révision du SCN établi par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (E/CN.3/1993/4), 30 décembre 1992, et ses recommandations quant à des questions spécifiques liées à la révision du SCN (E/CN.3/1993/4/Add.1 et 2).

Source : *Système de comptabilité nationale de 1993*, établi sous les auspices du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, la Commission des Communautés européennes (Eurostat), le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale, p. xlv à xlix.